



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 14 avril 2015 — N° 74

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de féliciter les jeunes du Projet-Karibu qui ont parcouru 120 km entre Kuujjuaq et Tasiujaq.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner les 25 ans de la Maison d'Hérelle.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter Mme Naomy Boudreau-Guertin, championne canadienne junior chez les femmes, toutes catégories confondues, en ski acrobatique.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration concernant 30 projets soumis au Concours québécois en entrepreneuriat dans la MRC de Deux-Montagnes.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de féliciter le D^r Donald David de Chandler pour ses 50 ans de pratique de la médecine.

14 avril 2015

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de féliciter la ferme de Mme Chantale Hamelin et M. John Ableson qui a été couronnée championne régionale au Club de l'excellence pour la qualité exceptionnelle de son lait.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Relais pour la vie de Lévis.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter M^{lle} Roxann Thériault pour sa performance aux Jeux du Québec.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner les 50 années de service à la communauté juive de Montréal du rabbin Mordecai E. Zeitz.

À 13 h 55, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 15.

Moment de recueillement

14 avril 2015

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 7 avril 2015, que lui a adressée M. Gérard Deltell, député de Chauveau, l'informant de sa démission.

(Dépôt n° 985-20150414)

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose:

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Uashat-Maliotenam, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018.

(Dépôt n° 986-20150414)

M. Leitão, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel 2014 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, accompagné des renseignements additionnels.

(Dépôt n° 987-20150414)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose:

La Convention n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi de l'Organisation internationale du Travail, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 988-20150414)

Puis elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve la Convention n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.

(Dépôt n° 989-20150414)

14 avril 2015

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 février 2015 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant le maintien d'une éducation publique de qualité au Québec;

(Dépôt n° 990-20150414)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 février 2015 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant le maintien d'une éducation publique de qualité au Québec;

(Dépôt n° 991-20150414)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 mars 2015 par M. Dufour (René-Lévesque) concernant l'amélioration de l'encadrement de la pratique de la chasse sportive et l'ajustement du coût des permis;

(Dépôt n° 992-20150414)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 mars 2015 par M. Roberge (Chambly) concernant le financement des établissements d'enseignement privé;

(Dépôt n° 993-20150414)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 mars 2015 par M. Lisée (Rosemont) concernant le retrait du projet de modification du règlement sur l'aide aux personnes et aux familles;

(Dépôt n° 994-20150414)

La réponse à la question écrite n° 49 concernant les modifications proposées au Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2015 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 995-20150414)

La réponse à la question écrite n° 50 concernant les Initiatives de Travail de Milieu auprès des Aînés Vulnérables (ITMAV), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2015 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 996-20150414)

La réponse à la question écrite n° 54 concernant la prolongation des Alliances pour la solidarité dont celle de Montréal et le remplacement des conférences régionales des élus (CRÉ), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2015 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 997-20150414)

14 avril 2015

La réponse aux questions écrites n° 56 et 57 concernant le financement des opérations du secteur ministériel Faune, la pérennité de l'industrie des pêches et le développement économique des régions côtières dans le cadre de la Stratégie maritime, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 mars 2015 par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

(Dépôt n° 998-20150414)

M. le président dépose :

Le calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2015-2016;

(Dépôt n° 999-20150414)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin de l'élection partielle du 9 mars 2015 dans la circonscription de Richelieu;

(Dépôt n° 1000-20150414)

Une lettre, en date du 31 mars 2015, que lui a adressée M. Rob Nicholson, ministre fédéral des Affaires étrangères, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 11 février 2015 concernant M. Raif Badawi;

(Dépôt n° 1001-20150414)

Le diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 14 avril 2015;

(Dépôt n° 1002-20150414)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 15 avril 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1003-20150414)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Côte-du-Sud) dépose :

14 avril 2015

L'extrait d'une pétition, signée par 3 690 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la compensation des hausses d'Hydro-Québec à l'égard des aînés à faible revenu.

(Dépôt n° 1004-20150414)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Côte-du-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 203 citoyens et citoyennes de la région de Montmagny, concernant l'embauche d'un dermatologue dans la région de Montmagny.

(Dépôt n° 1005-20150414)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Thériault, vice-première ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

Copies de deux décisions du Tribunal administratif du Québec, Section des affaires sociales en matière de services de santé et de services sociaux, d'éducation et de sécurité routière, concernant les dossiers SAS-Q-198645-1401 et SAS-Q-170157-1012.

(Dépôt n° 1006-20150414)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Leclair (Beauharnois), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le travail essentiel des professionnels, des techniciens, des agents de protection et de l'ensemble des employés du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans la promotion de l'acquisition de connaissances afin d'assurer le développement et l'utilisation optimale de la foresterie, de la faune et des parcs du Québec, dans une perspective de développement durable et au bénéfice de toute la population;

QUE l'Assemblée nationale souligne que pour réaliser pleinement sa mission, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs doit pouvoir compter sur une expertise solide, car la perte ou la diminution de celle-ci pourrait avoir des effets irréversibles sur les milieux naturels québécois et sur l'activité économique qui en découle, et ce, particulièrement en région.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant les gaz à effet de serre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Martel (Nicolet–Bécancour) et Mme David (Gouin), propose :

14 avril 2015

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'action bénévole, placée sous le thème : Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif;

QU'elle souligne également par cette occasion unique, l'engagement, de même que l'action des bénévoles et des organismes qui enrichissent le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), présente une motion concernant la pratique des frais accessoires dans les cabinets de médecins; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières, suite à une entente entre les leaders et les députés indépendants survenue le 8 avril 2015 et conformément à l'article 43 de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits, sur le projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres, et tienne des auditions publiques les 15 et 16 avril 2015 ainsi que le 7 mai 2015, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

M^e Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse
Mme Monica Bastien, présidente de l'organisme Aide aux trans du Québec

14 avril 2015

Mme Gabrielle Bouchard, coordonnatrice du Centre de lutte contre l'oppression des genres
Mme Julie Maude Beauchesne, présidente de l'organisme Alterhéros
Mme Audrey Gauthier, directrice générale du Conseil québécois LGBT
M. David Mein de la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie
Mme Mona Greenbaum de la Coalition des familles LGBT
Action Santé Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec
M^e Jean-Sébastien Sauvé, avocat et doctorant spécialisé en droit des personnes trans
Ordre des psychologues du Québec
Pour les droits des femmes du Québec
Mme Annie Pullen Sanfaçon, vice-présidente de l'organisme Enfants transgenres Canada
D^r Shuvo Ghosh, pédiatre du développement et du comportement à l'Hôpital de Montréal pour enfants
Mme Marie-France Bureau, professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke
Mme Françoise Susset, psychologue
M^e Reno Bernier, directeur de l'État civil du Québec
D^r Charles Bernard, président directeur général du Collège des médecins du Québec
Barreau du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

14 avril 2015

QUE la ministre de la Justice et ministre responsable de la lutte contre l'homophobie soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de Deux-Montagnes soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique;

QUE le député de Nicolet-Bécancour soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Deux-Montagnes;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Billette, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Laviolette soit nommée membre permanente de la Commission de l'administration publique en remplacement de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

La motion est adoptée.

14 avril 2015

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail concernant le mandat de la Commission d'étudier le rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Société de développement des entreprises culturelles; puis en séance publique afin de procéder à l'audition de la Société de développement des entreprises culturelles dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 15 avril 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

14 avril 2015

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la faible croissance économique de 2 % en 2015, 2 % en 2016, 1,7 % en 2017 et 1,6 % en 2018 prévue par le gouvernement du Québec dans son dernier budget;

QU'elle reconnaisse que le Québec est au 57^e rang en Amérique du Nord pour le PIB par habitant;

QU'elle demande au gouvernement de reconnaître que la faible croissance économique prévue ne permettra pas, d'ici la fin de son mandat, de réduire l'écart de richesse du Québec avec ses voisins nord-américains et de réduire de façon significative le fardeau fiscal de la classe moyenne québécoise;

QU'elle demande au gouvernement de déposer un plan économique ambitieux pour accélérer la croissance économique québécoise d'ici la fin de son mandat en 2018.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 2 avril 2015, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Lamarre (Taillon), M. LeBel (Rimouski) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

14 avril 2015

À la fin de son intervention, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget réduisant substantiellement le nombre d'unités de logement du programme Accès-Logis.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Lamarre (Taillon), M. LeBel (Rimouski), M. Villeneuve (Berthier) et Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Therrien (Sanguinet) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui perpétue l'austérité libéralo-caquiste pour une nouvelle année.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Lamarre (Taillon), M. LeBel (Rimouski), M. Villeneuve (Berthier), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Therrien (Sanguinet), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2015-2016 qui appauvrira la grande majorité des Québécoises et des Québécois, entre autres par l'imposition de tarifs et le report de l'abolition de la contribution santé, et dont les orientations budgétaires privent l'État québécois des moyens nécessaires au financement des services publics et des programmes sociaux, en refusant notamment d'imposer une taxe sur le capital des banques et d'instaurer des mesures vigoureuses pour réduire le coût des médicaments.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Lamarre (Taillon), M. LeBel (Rimouski), M. Villeneuve (Berthier), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Therrien (Sanguinet) et M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Leitão, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Bergeron (Verchères) à Mme Thériault, vice-première ministre, portant sur le sujet suivant : « Le retrait ou non du premier ministre du Conseil des ministres lors de la décision sur l'octroi d'un prêt à Canadian Royalties ». M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, remplace la vice-première ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Ouellet (Vachon) à M. Poëti, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement en matière d'électrification des transports ».

À 18 h 26, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Paradis (Lévis) propose la motion de scission suivante :

QU'en vertu de l'article 241 du Règlement de l'Assemblée nationale, le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit scindé en deux projets de loi :

Un premier intitulé Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée, comprenant l'article 1, et l'article 24 à l'exception des paragraphes 3° et 4°;

Un second intitulé Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, comprenant les articles 2 à 23, et l'article 24 à l'exception des paragraphes 1° et 2°.

À 21 h 01, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 21 h 16.

14 avril 2015

M. Gendron, troisième vice-président, entend des remarques sur la recevabilité de la motion de scission.

À 21 h 29, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 15 avril 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON